



L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son rapport annuel

La journée de la presse donne l'occasion à l'UEL de dresser le bilan de son activité et de s'exprimer sur les défis économiques, sociaux et environnementaux qui s'adressent à notre pays.

Michel Wurth, Président de l'UEL, décrit ainsi l'action de l'organisation faîtière du patronat : *« L'UEL contribue par son action et ses propositions à cette action de renouveau. En relayant les propositions de ses membres, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et les fédérations professionnelles patronales, elle parle d'une seule voix au nom de l'ensemble des entreprises luxembourgeoises. »*

Le rapport de l'UEL, intitulé « L'UEL en 2008 – Bilan et perspectives », est centré sur l'effort national de lutte contre la crise pour pérenniser le modèle luxembourgeois par le biais d'une croissance économique durable. Il se décline en deux parties :

Les propositions de l'UEL face à la crise

Pour l'UEL, combattre efficacement la crise signifie agir à trois niveaux :

- A court terme, il s'agit au moyen de mesures de relance conjoncturelle, de soutien aux entreprises, et d'actions sur le marché du travail notamment en adaptant la législation sur le chômage partiel, de diminuer les effets à court terme de la crise sur l'économie et le marché de l'emploi. L'UEL approuve les initiatives prises en ce sens par le Gouvernement à la suite des réunions du Comité de coordination tripartite.
- A moyen terme, l'économie luxembourgeoise ne peut sortir renforcée de la crise qu'à condition que la compétitivité soit rétablie. Or, comme le montre le tableau de bord de l'économie, la compétitivité de l'économie luxembourgeoise non seulement ne s'est pas redressée à la suite des décisions de la tripartite de 2006, mais elle a encore continué à se détériorer depuis cette date. Ce constat appelle d'urgence une analyse approfondie et des actions incisives.
- Finalement, notre pays ne peut conserver son niveau élevé de bien-être qu'à condition que des réformes de structures soient menées à bien. Ceci concerne notamment les finances publiques, qui seront fragilisées du fait de la crise, l'équilibre de la sécurité sociale, et la formation des jeunes.

L'UEL fait part de ses propositions dans les trois niveaux ci-dessus, propositions qui ont été présentées dans le cadre de son document « 100 mesures pour redresser la compétitivité et relancer l'activité économique ».

L'analyse de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise

La seconde partie du rapport annuel présente la troisième édition de l'analyse économique de l'évolution des indicateurs de compétitivité. Cette étude de l'UEL résume dans une approche temporelle et comparative l'évolution de 24 indicateurs clés de la compétitivité nationale. Ces indicateurs ont été identifiés par l'UEL comme étant les plus pertinents et les mieux appropriés pour traduire la situation compétitive du Luxembourg, dans le but également d'en suivre durablement l'évolution.

« L'UEL sera à la disposition du Gouvernement qui sera issu des prochaines élections législatives pour réformer notre économie, dans le but d'épanouir ses activités économiques et ainsi favoriser le progrès économique et social dans l'intérêt de la cohésion sociale », souligne encore Michel Wurth.

Le rapport annuel de l'UEL est téléchargeable du site www.uel.lu sous la rubrique des communiqués.

Communiqué par l'UEL, le 15 mai 2009

L'UEL regroupe les organisations suivantes :

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fedil – Business Federation Luxembourg · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers